

DECLARATION

Avril 2023,

À faire valoir à qui de droit,

Nous, SAS Agriconomie, situé 11N4, 51 320 Coole, déclarons que notre fournisseur atteste sur l'honneur que ces produits ci-dessous sont utilisable en agriculture biologique suite à sa déclaration du 27 Mars 2023 :

Fertigo Chélate de Zinc-EDTA 7.2% Liquide

Fertigo Chélate de Manganèse-EDTA 5.8% Liquide

Fertigo Chélate de Fer-EDTA 7% Liquide

Fertigo Chélate de Cuivre-EDTA 7% Liquide

Fertigo Zinc S Liquide

Fertigo Bore+Molybdène Liquide

Ces produits et les matières premières qui les composent respectent l'ensemble des exigences des règlements (CE) N° 2018/848 et N° 2021/1165, permettant de ce fait une utilisation en agriculture biologique.

De plus, les formules ont été certifiées par un organisme accrédité « ECOFERT » dans le but de certifier aux clients et utilisateurs une qualité de produit supplémentaire.

Agriconomie SAS, Service Engrais